

## Hent ar marv, hent an Ankou

### Chemins des morts, chemins de la Mort

Daniel Giraudon  
Centre de recherche bretonne et celtique  
Université de Bretagne occidentale, Brest (France)

Avant de basculer dans l'au-delà, il faut tenter de se représenter ce qu'ont pu être les chemins dans les campagnes autrefois, avant le passage des bulldozers et du remembrement. Des chemins creux, profonds, bordés de hauts talus, recouverts par l'épaisse ramure des arbres, sculptés par des générations de roues de charrettes, labourés par les sabots des chevaux, impraticables, pour ainsi dire, pendant les longs mois d'hiver, inondés, plein de boue, forçant souvent les gens des campagnes à monter sur les talus, pour finalement prendre même à travers landes et champs<sup>1</sup>.

Progressivement délaissés, ces mauvais chemins restèrent longtemps l'objet de croyances, des croyances particulièrement manifestes dans les domaines de la mort, et du fantastique lié à la mort, au point qu'on leur a donné le nom de **Hent ar marv, hent an dud varv** (Bourbriac)<sup>2</sup>, ou encore **Hent an Ankou**<sup>3</sup>. Le relevé de ces toponymes qui figurent rarement sur les cadastres reste à faire. J'en ai noté rapidement quelques exemples : on parle ainsi de **Gardenn an Ankou** à Tréguier, et **Garenn an Ankou**<sup>4</sup> à Plouzélambre (du bas de la route de Run ar gazel, tout doit pour rejoindre Keraudy), **Garenn ar skwirioù**<sup>5</sup> à Ploumilliau, **Crec'h an Ankou**<sup>6</sup> à Louannec, **Porzh an Ankou**<sup>7</sup> à Louargat, le **chemin des morts**, à Pont-L'Abbé, **Stread ar c'horfoù marv**<sup>8</sup> à Plouguerneau, **Hent ar c'horvoù** à Saint-Nicolas-du-Pélem<sup>9</sup>, **Parc Hent an Haon**<sup>10</sup>, à Tregrom, **Hent an anaon**<sup>11</sup>, à Poullaouen, un chemin allant du Gili au bourg, **Straed an Ankou**.à Cléder, Brélevenez, **Hent ar marv** à Primelin<sup>12</sup>. Le **chemin des morts**, à la Harmoye, de Ligouesno au bourg...

#### Un chemin immuable

Le chemin de la mort est tout d'abord celui par lequel on conduit le défunt à sa dernière demeure. Primitivement, il était sans doute le seul qui menait à la ferme et servait pareillement aux vivants et aux défunts : " Les vivants l'ont déserté depuis qu'ils se sont ouvert des routes meilleures et plus praticables, mais les défunts continuent d'y passer. Il serait impie de leur en faire suivre un autre, en les menant au champ du repos"<sup>13</sup>, écrit Anatole Le Braz. On ne bouleverse pas impunément des habitudes aussi graves. En Bretagne, il est plus facile de raser un talus que de déraciner une coutume.

<sup>1</sup> Marcel Hamon, *La Poterie, Hier et autrefois*, Les Presses bretonnes, Saint-Brieuc, 1969 : page 145 : " mais le mauvais état des chemins, les inondations de la rivière du Gouessant ne permettaient pas les communications, en sorte, qu'assez souvent les malades mouraient sans recevoir les derniers sacrements, et quelquefois, surtout en hiver, on devait attendre parfois huit jours pour pouvoir porter les enfants pour les faire baptiser et les morts pour les enterrer".

<sup>2</sup> Chemin de la mort, chemin des morts.

<sup>3</sup> Chemin de la Mort personnifiée. Voir Daniel Giraudon *L'Ankou* pp. 32-33, in *Le Patrimoine des communes des Côtes-d'Armor T1*, (ouvrage collectif), 1998.

<sup>4</sup> Chemin de la Mort.

<sup>5</sup> Le chemin des revenants

<sup>6</sup> La butte de la Mort.

<sup>7</sup> La cour de la Mort.

<sup>8</sup> Le chemin des cadavres.

<sup>9</sup> Chemin des corps, *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1952, p. 478.

<sup>10</sup> Le champ par où passe le chemin des âmes

<sup>11</sup> Le chemin des âmes.

<sup>12</sup> Comm. Dr Moullec

<sup>13</sup> Anatole Le Braz, *Le passeur d'âmes*, p.48, Terre de Brume, 1998

Sacré de longue date par le passage des enterrements, ce chemin doit leur rester affecté. Pourquoi ?

En premier lieu, la tradition l'impose. Ce chemin fut celui emprunté de temps immémorial par les ancêtres : " Les fils doivent passer par où ont passé les pères"<sup>14</sup>. " On eût cru commettre un sacrilège en conduisant un homme à sa dernière demeure par une autre voie que celle où l'avaient précédé ses pères" confirme de son côté l'abbé Duine<sup>15</sup>. Tout récemment encore, notre ami Désiré Lucas, de Plestin-les-grèves, avait demandé avant de mourir à ce que le corbillard passât devant la chapelle Saint-Sébastien qui se trouve au-dessus de chez lui, une chapelle que sa famille avait fréquentée.

Ensuite, ce fut pour le défunt le premier chemin qu'il emprunta avec ses parrain et marraine le jour de son baptême. Autrement dit, l'homme pour son dernier voyage sur terre doit suivre le même itinéraire que celui qui l'avait conduit à l'église pour le faire entrer dans le monde des chrétiens.

Au pays de Concarneau, rapporte Louis-Pierre Le Maître, L'enterrement qui sort d'une maison doit obligatoirement suivre le même chemin qu'ont emprunté avant lui les autres enterrements comme d'ailleurs les baptêmes. On l'appelle « **hent beo ha maro** », le chemin de la naissance et de la mort, qui voit chaque génération venir et retourner à l'église au seuil et à la fin de sa vie. Personne n'oserait ce jour-là prendre un raccourci. Ainsi, les dernières maisons du Val contournent soigneusement la première tenue au lieu de couper par la cour. Keristin qui va ordinairement au bourg par le Questel descend exceptionnellement par le moulin.. L'hiver les chevaux pataugent dans les ornières et le deuil a du mal à suivre<sup>16</sup>.

D'autre part, ce chemin fut encore , celui qui menait l'homme tous les dimanches à l'église, le " chemin messier, les sentes messières ", comme on les nomme en pays Gallo. A Guipel, (Ille-et-Vilaine), paroisse où François Duine exerça son ministère," le convoi funèbre devait suivre la route que le mort suivait pour aller à la messe. C'est ainsi que malgré les ennuis de la saison, le cortège s'avancait à travers champs., le long des sentiers, s'il y en avait, au lieu de faire un détour pour prendre la grande route "<sup>17</sup>.

Enfin, on sait combien les défunts aiment revenir à leurs anciennes demeures. Ne pas les conduire par ces mêmes chemins serait s'exposer à être réveillé en sursaut, toutes les nuits, par les lamentables supplications de voyageurs égarés qui demanderaient leur route. Car le mort est comme dévoyé, quand il n'a pas été transporté au cimetière par cette espèce de voie sacrée. Il ne sait plus par où revenir à son foyer, et il erre de tous côtés, en criant sa détresse<sup>18</sup>.

### Chemins de la mort en dehors de Bretagne

Ces traditions ne sont pas propres à la Bretagne. On les relève par exemple à Guernesey : " The deceased was always taken to the church by the same way as he went to church in his lifetime "<sup>19</sup>. En Cornouaille bretonne également, on ne mène point un corps au cimetière par une nouvelle route<sup>20</sup>.

L'impératif d'emprunter le chemin des morts était aussi bien connu en Irlande : " There was a prescribed, traditional route from the church to the graveyard. The latter, as in so many Irish country places, was at the site of the old church destroyed in the persecutions of Elizabeth and Cromwell, and was still called the churchyard, although now a couple miles from the village church. No short cuts were allowed, and no bad weather was permitted to interfere with the funeral ; indeed rain was taken as a good omen " <sup>21</sup>. Il y avait, de l'église au cimetière, un itinéraire imposé par la tradition . Ce dernier, comme dans beaucoup d'endroits à la campagne en Irlande, se trouvait sur le site de l'ancienne église à quelques kilomètres de l'église paroissiale. Pas le droit de

<sup>14</sup> Bouët et Perrin, *Breiz Izel*, p; 464, Tchou 1970.

<sup>15</sup> *Les légendes du pays de Dol en Bretagne*, association François Duine, MCM LXIII. p. 116.

<sup>16</sup> Louis-Pierre Le Maître, *Les sillons de Beuzec*, pp 188-189, Quimper 1975.

<sup>17</sup> Duine, *Légendes du pays de Dol* p. 116 op. cit.

<sup>18</sup> Anatole Le Braz, *Le passeur d'âmes*, p. 48 et suiv. Op. cit.

<sup>19</sup> *The folklore of Guernesey* page 32, Marie de Garis, 1975. Le défunt était toujours conduit à l'église par le même chemin qu'il empruntait de son vivant pour aller à l'église.

<sup>20</sup> M A Courtney, *Folklore Journal*, t V, p. 218 cité par Anatole Le Braz Légende de la mort chez les Bretons armoricains.

<sup>21</sup> Kevin Danaher, *In Ireland long ago*, Mercier Press, Cork, 1964. p. 152.

prendre de raccourci et le mauvais temps ne devait pas gêner l'enterrement ; la pluie était même considérée de bon augure.

C'était encore, et enfin, le cas au pays de Galles : "In Llananffraid, Montgomeryshire, as in many others in Wales, there was a traditional route which was invariably taken to the churchyard by funeral processions<sup>22</sup>. A similar traditional route was always followed in Dolgellau, Merioneth, despite the fact that the building of a new street offered a shorter one<sup>23</sup>, un itinéraire traditionnel semblable était toujours suivi à Dolgellau, comté de Merioneth, malgré l'ouverture d'une nouvelle route au trajet plus court.

### Le droit de passage

La sacralisation des chemins de la mort était par ailleurs marquée par une jurisprudence populaire. Notre ami Jean Goasdoue, ancien maire de Plougras, rapporte : " Lec'h a dremene ur c'horf marv devoa droed tout an dud da dremen ", lorsque la dépouille mortelle était passée dans un sentier, un droit de passage était acquis<sup>24</sup>.

François Pasquiou né en 1909 à Plounérin confirme ce droit : " Forzh pegen fall veze an hent veze kaset ar c'horf dre an hent se, hent an Ankou. Douget veze an arched war skoaioù. Ne laoske ket ar perc'henn tremen ar c'horf marv dre e wenojenn peogwir a golle e droed ", Quel que soit l'état du chemin, on faisait passer le mort par là, par le chemin de la mort. On portait le cercueil sur les épaules. Le propriétaire ne le laissait pas passer par son sentier privé car il perdait son droit<sup>25</sup>.

Visant Favé raconte aussi : Du temps où j'étais vicaire à Scaër (1925-1935), il y avait de ces chemins que seuls des enterrements empruntaient. Ajoutons que pour un cas particulier, la procession des Rogations à la chapelle Saint-Jean, la procession empruntait la même voie, on l'appelait **Hent ar maro**. Il ne s'agit pas à mon sens, de tradition ni de ritualisme mais simplement de précaution contre le droit coutumier de Bretagne. Je me suis laissé dire que : " An hent lec'h ma tremen ar maro a zeu da veza hent digor " (là où la mort a passé, il n'y a plus de chemin privé). Il est arrivé que pour rejoindre un village à partir de la grand'route, les usagers du chemin public l'ont abandonné en partie ou en totalité pour tracer une voie charretière à travers leurs champs, ce dernier chemin reste privé, fermé par une barrière. Le propriétaire ne permettra pas que l'enterrement suive le chemin privé – qui du coup deviendrait public – et exige que le convoi funèbre continue à emprunter le chemin public depuis longtemps délaissé et qui devient alors " Hent ar maro"<sup>26</sup>.

Ce droit ancien a encore été conservé dans la mémoire populaire en certaines parties de la France. En Gironde, par exemple, "on ne laissait pas passer un convoi par une allée privée parce qu'on savait qu'elle serait devenue voie publique, dite chemin des morts".<sup>27</sup>

Dans la région de Villefranche-du-Périgord, "chaque village et toute maison isolée a son chemin des morts, **lou cami dei morts**. Par là, passeront les cortèges funèbres, par là, on se rendra au cimetière sur la tombe des défunts. La aussi, la traversée d'un terrain, tolérée le jour des obsèques, créait autrefois un droit de servitude irrévocable"<sup>28</sup>.

Il en est de même encore outre-Manche. Dans le comté de Warwick, si on transportait un cadavre à travers un terrain privé, on admettait qu'un droit de passage était créé. De tels itinéraires étaient connus sous le nom de *passage de l'église* ou *passage du cadavre*. Il y en a un qui passe par la colline de Brailles. C'est par là, disait-on, que les morts étaient conduits à Bredon. Le chemin qui va de Stratford à Wilmcote et de Whitchurch à Biton en

<sup>22</sup> T. Griffith Jones : *A history of the parish of Llananffraid* pp. 132-3.

<sup>23</sup> Trefor M. Owen, *Welsh folk customs*, Cardiff, 1959, p. 177. Un itinéraire traditionnel semblable était toujours suivi à Dolgellau, comté de Merioneth, malgré l'ouverture d'une nouvelle route au trajet plus court.

<sup>24</sup> Enquête personnelle. 8 janvier 2000

<sup>25</sup> Enquête personnelle du 1-9-99. Nous avons entendu le même témoignage à Loguivy-Plougras et à Scrignac.

<sup>26</sup> NRB 1952, p. 479. *Les chemins d'enterrement*. Voir aussi Marquer, *Revue des Traditions populaires*. 1900 p. 297 C'est pourquoi encore, dans la région de Saint-Cast et de Matignon (CDN), on prenait également bien garde de ne pas laisser les enterrements suivre les routes charretières qui traversent les champs.

<sup>27</sup> Van Gennep page 740, citant Daleau N°886, p. 49 *Manuel de folklore français contemporain*, Paris 1980 (rééd.).

<sup>28</sup> Georges Rocal, *Le vieux Périgord*, Pierre Fanlac, 1982. p.297

sont d'autres exemples. Les anciens appelaient la route Shottery, *la route de l'enterrement*, car elle était empruntée par les convois mortuaires<sup>29</sup>. Même chose dans le comté de Wilt<sup>30</sup>.

Le folkloriste irlandais Sean O'Sullivan, donne une explication à cette législation en la rattachant à une croyance ancienne : De nombreux exemples en Irlande et en Europe montrent qu'un cortège funéraire ne devait pas traverser la propriété d'autrui. Dans plusieurs pays, des lois furent votées dans ce sens. La raison essentielle semble avoir été que le passage d'un cadavre attirait la malchance sur la terre et les récoltes<sup>31</sup>.

### Pratiques sur le chemin des morts

#### Les arrêts du cheval

Le trajet qui mène le cortège funèbre, de la maison au cimetière, donne lieu à diverses superstitions. On sait que les chevaux voient ou sentent des choses qui échappent aux hommes<sup>32</sup>. C'est pourquoi, on prête notamment attention aux arrêts des animaux qui tirent un char mortuaire.

Dans le cas où le cheval ou le boeuf s'arrêtent, il ne faut pas le forcer à avancer ou le fouetter. Pour les uns, " Il faut attendre qu'ils se remettent d'eux-mêmes en marche ou, en tout cas, ne les stimuler que de la voix, en leur parlant avec douceur."<sup>33</sup>

Léon Le Berre l'a remarqué aussi : " Que celui qui mène le cheval prenne soin de marcher derrière lui et surtout de ne le point frapper du fouet. On doit seulement l'encourager de la parole".<sup>34</sup>

Aux environs de Quimper, il était interdit de toucher du fouet ou de l'aiguillon, les animaux qui tiraient le char mortuaire<sup>35</sup>.

On explique dans la presqu'île guérandaise qu'il était autrefois défendu de toucher aux boeufs "parce que la mort leur montrait le chemin"<sup>36</sup>.

<sup>29</sup> Roy Palmer, *The folklore of Warwickshire*, pp 100-101. London 1976. If the corpse was carried over private ground it was supposed that a right of way had been created. Such routes were known as **church ways or corpse ways**. There is one over Brailes hill, by which the dead of Brailes were said to have been carried to Bredon. The paths from Stratford to Wilmcote, and from Whitchurch to Binton, are other examples. Shottery road at Stratford was known to old people as 'Berrin Road' since it was used for their passage of funerals.

<sup>30</sup> Kathleen Wiltshire, *Wiltshire folklore*, pp 100-101, Salisbury, 1975. "Should a coffin be carried along any private path, it was thought the path was then open to the public".

<sup>31</sup> Sean O'Sullivan, *Irish customs and belief*, page 22, "There is ample evidence from Ireland and Europe that dead bodies were not allowed to be taken for burial through the land of others ; special laws were passed against this in several countries. The basic reason seems to have been the belief that then passage of a corpse brought ill-luck to land and crops."

<sup>32</sup> Père F.M. Henry, *Dom Maudez-René Le Cozannet*, Saint Briec, 1924. p. 232 : La légende rapporte que les parents, voulant faire l'inhumation de leur frère à Langoat, avaient fait mettre son cercueil sur une voiture. Près du cimetière, selon les uns, à la frontière de Langoat, au *ty-devet*, selon les autres, le cheval se serait arrêté net et aurait refusé d'avancer, obligeant ainsi les parents à laisser le corps à Quemperven. Voir aussi Anatole Le Braz, *La légende de la mort, L'histoire de Marie-Job Kerguénou*, T2 p. 116, Paris 1912. On dit aussi que la jument qui tire le char funèbre ne doit pas attendre un poulain sous peine de porter malchance à l'animal qui doit naître. (Saint-Nicodème, enquête personnelle, 2001)

<sup>33</sup> Anatole Le Braz, *La légende de la mort*, p. 252. T1. 1912. et T1 p; 272, Terre de Brume.

<sup>34</sup> Léon Le Berre, *Bretagne d'hier* page 134, Rennes 1938.

<sup>35</sup> Bouët et Perrin, *Breiz Izel* p. 482, Paris 1970 (rééd.). On note cette croyance ailleurs : Dans son ouvrage sur les paysans du Berry, notre ami, Daniel Bernard rapporte ceci : " Pour peu que la demeure du mort soit éloignée de la paroisse, on place le corps sur une voiture à boeufs pour l'y conduire. Plus l'attelage est nombreux, plus l'honneur que l'on rend au défunt est considérable. Il n'était pas rare de voir anciennement quatre, et même six paires de boeufs, attelés au char funèbre d'un maître de domaine. Pendant la marche du convoi, on guide les animaux avec douceur sans leur adresser la parole et surtout sans leur faire sentir l'aiguillon. S'ils viennent à s'arrêter d'eux-mêmes, cela indique que le mort a besoin d'une prière. Alors tout le monde s'agenouille et prie, jusqu'à ce qu'il plaise aux boeufs de se remettre en marche, ce qui annonce que le mort est soulagé."<sup>35</sup>

En Trégor, l'arrêt du cheval est de mauvais augure. Quand la charrette quitte la maison, si le cheval s'arrête avant de franchir la barrière d'entrée, cela signifie qu'il attend un autre mort, dans la maisonnée en deuil. Si l'arrêt a lieu sur le parcours qui mène à l'église, c'est signe que, dans les huit jours, il servira au même office pour un des autres membres de la famille du mort, ou, à tout le moins, pour une des autres personnes de son village<sup>37</sup>.

Ellen Badone, enquêtant dans les Monts d'Arrée, donne une version moderne de cette croyance : " Depuis les années soixante, avec l'arrivée en plus grand nombre des automobiles, certains pensent que si une voiture s'arrête dans un convoi funéraire, c'est signe d'une mort prochaine". Elle en fournit un exemple : en 1980, son informatrice, Jacqueline Milin, avait assisté aux obsèques d'une femme de La Feuillée nommée Catherine X qui devait être enterrée au Huelgoat. 13 kms en voiture. Denise suivait le fourgon avec son mari, son oncle et une voisine. C'est Tonton Pierre qui conduisait la voiture. Aux deux tiers de la route, un pneu de la voiture éclata. Tout le monde s'arrêta. A ce moment, Jacqueline dit à son mari. C'est mauvais signe. Un corps mort ne doit pas s'arrêter en route de cette façon. Il ne tardera pas à y avoir un autre mort dans le quartier. Son mari la traita de superstitieuse. Jacqueline ne répondit rien, pensant que la prochaine mort serait la mère de Denise, qui était âgée et plutôt mal à ce moment-là et elle ne voulait justement pas troubler Denise. En fait, elle s'était trompée. Le mort suivant fut Tonton Pierre, qui justement conduisait la voiture qui était tombée en panne. Sa mort, six mois après l'enterrement fut un choc. Il n'avait que quarante ans". Jacqueline termina son récit en disant que "ce sont les morts qui viennent chercher les morts". C'était donc Catherine qui était venue chercher Tonton Pierre<sup>38</sup>.

Cette panne de voiture, ces arrêts des animaux, comme s'ils étaient imposés par le défunt, peuvent être rapprochés de la tradition du premier mort de l'année, celui qui joue le rôle de l'Ankou et qui vient chercher ses futures victimes. Ainsi croit-on que, si le premier mort de l'année est une femme, elle attirera à elle beaucoup de femmes, si c'est un homme, ce sera beaucoup d'hommes, un enfant, beaucoup d'enfants etc...On trouve ainsi une croyance inversée : si c'est un homme, il y aura beaucoup de femmes à décéder, si c'est un enfant, beaucoup de vieillards mourront etc...

### Les passages devant les croix et calvaires

Les chemins et carrefours dans les campagne bretonnes sont souvent jalonnés de croix et calvaires. Les passages devant ces monuments donnent lieu à d'autres rites et croyances<sup>39</sup>. Lors d'un enterrement, depuis le départ de la maison, nous sommes dans le contexte du défunt qui entame sa route vers l'au delà, et qui, en sorte, accomplit son chemin de croix. De son vivant, en passant devant chaque calvaire, il faisait le signe de croix et marquait un temps d'arrêt pour faire une petite prière : " Me ho salud kroaz a vein ha kement kroaz zo e bed abalamour d'hon Salver binniget zo bet war ar groaz krusifiet ", je vous salue, croix de pierre et toutes les croix du monde à cause de notre Sauveur béni qui a été crucifié sur la croix.

Les Trégorrois, on le sait, comptent parmi eux quelques esprits forts. Ils ont toujours un mot de plus, pour tourner en dérision des pratiques qu'ils n'approuvent pas toujours. Ainsi, donnent-ils une version, bien à eux, de cette prière : " Me ho salud, kroaz a vein, na goueet ket war ma c'hein, pa vin tremenet, koueet pa gerfet ", je vous salue croix de pierre, ne me tombez pas sur le dos, quand je serai passé, tombez si vous voulez.

### Le heurt du socle avec le cercueil

Plus sérieusement, et sans doute, afin de s'attirer les bonnes grâces de la puissance divine, le cortège s'arrêtait à toutes ces croix<sup>40</sup> pour, comme en Berry, dire une prière<sup>41</sup>. En certains endroits, dans le cas où le mort était porté

<sup>36</sup> Van Gennep page 732, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris 1980.

<sup>37</sup> Enquête personnelle et voir Anatole Le Braz, *Légende de la mort*, p. 252. T1. 1912. et T1 p; 272, Terre de Brume.

<sup>38</sup> Ellen Badone, *The appointed hour*, Berkeley, 1989, p. 318-320.

<sup>39</sup> En Trégor, dans le secteur de Coatreven, le passage d'un convoi funéraire devant une croix était mauvais signe. (enquête personnelle 1999)

<sup>40</sup> A l'époque où les cercueils étaient conduit au cimetière par des porteurs, c'était aussi l'occasion de se reposer. Cette pratique était connue au Québec. cf Jean-Claude Dupont, *Coutumes et superstitions du Québec, le repos à la croix* p. 57: A tour de rôle, quatre ou six hommes plaçaient le cercueil sur leurs épaules pour le porter jusqu'à l'église. En hiver, cette tâche était bien pénible...Aussi, était-il de coutume que le cortège s'arrête à chacune des

par des hommes, on heurtait le socle de la croix avec le cercueil. Les témoignages sont nombreux. En voici un premier tiré de la *Feuille d'Annonces de Morlaix* du 20 avril 1839 : Marie-Yvonne Le Teurnier de Plougouven est décédée au Guervenan, commune de Plougouven, arrondissement de Morlaix, le dimanche 24 avril 1839 à l'âge de 30 ans. Vingt-quatre jeunes filles, vêtues de blanc, et tenant un cierge à la main, portaient le corps alternativement. A côté, marchaient des jeunes gens portant des chaises, qu'ils plaçaient sous la châsse à toutes les haltes. A chaque croix que l'on rencontrait, on posait la châsse sur la première marche. Un peuple immense formait le cortège. ..rendu à l'église, on chanta les vêpres des morts et l'on publia l'érection prochaine d'une croix sur le chemin qui conduit à Guervenan.

La pratique est signalée plus clairement dans une enquête menée dans les colonnes de la *Nouvelle revue de Bretagne*, le heurt des croix rencontrées sur la route, semble général dans le Léon, comme par exemple à Sibiril (canton de St Pol de Léon). A Crozon, c'est la croix du cimetière qu'on heurtait. Le heurt du cercueil contre la croix du cimetière se pratiquait encore à Cléder. Le rite a disparu quand la croix a été modifiée en monument aux morts<sup>42</sup>.

Lorsqu'un convoi funèbre, se dirigeant d'un des hameaux de Trémaouezan, vers le bourg paroissial, passe à côté des croix du chemin, le cortège s'arrête et les porteurs du corps s'approchant de ces croix, y font toucher le cercueil. La même cérémonie se répète au pied de la croix du cimetière. C'est le dernier baiser au Christ, le suprême hommage rendu ici-bas à l'image vénérée auprès de laquelle on aura passé tant de fois en murmurant une prière, un humble et suppliant appel à la clémence du juge<sup>43</sup>.

Selon un informateur d'Anatole Le Braz, on aurait effectué ce geste pour demander à saint Pierre d'ouvrir à l'âme les portes du Paradis". Van Gennep donne une carte de cette pratique en Bretagne qui montre une très large répartition d'Est en Ouest<sup>44</sup>. Mon ami Louis Elegouët me disait que pour l'enterrement de son père, en 1971, à Saint-Derrien, les porteurs étaient allés toucher le pilier du cimetière avec le cercueil. " Er bloavezh 1971, deiz interamant va zad, e-meus gwelet dougerien ar c'horf o tistreñ un tammig ouzh o hent, ur wech erruet er vered, evit mont da lakaat an arched da stekiñ ouzh ar c'halvar. Dek vloaz diwezhatoc'h, da interamant va mamm, ne veze ket graet memes tra ken. kaout a ra din e oa bet dilezet ar voazamant-se dre ma veze kaset an arched en iliz gant ur c'harrig. Neuze, ne dremenet ket ken tost awalc'h eus ar c'halvar, dre ma erruoc'h er vered dre un tu all".

### Le dépôt de croisettes

Le dépôt de croisettes au pied des croix et calvaires est une autre pratique très répandue en Bretagne et ailleurs. Dans l'ouvrage bien connu de Bouët et Perrin, *Breiz-Izel*, on en relève un premier exemple : "Quand un convoi arrive à un carrefour où est érigée une croix, ou dans lequel il en existait une anciennement, il fait halte. On dépose le cercueil à terre s'il est porté à bras ; autrement on se contente d'arrêter la charrette. Tout le monde se met à genoux, récite une prière pour le défunt et, avant de se remettre en marche, on dépose une petite croix de bois au pied de la grande<sup>45</sup>. "

Voici ce qu'en dit Orain pour la Haute-Bretagne : " Il existait autrefois dans tous les carrefours et sur les bords des routes, de grandes croix de bois dans lesquelles un trou avait été creusé pour y abriter une Vierge en faïence, qui était protégée par un grillage en fer. Le nombre de ces croix a bien diminué depuis vingt ans. Elles sont aujourd'hui vermoulues, beaucoup n'ont plus de bras, et celles qui sont tombées de vétusté, ou qui ont été abattues par les orages, n'ont pas été remplacées. Néanmoins, lorsqu'un enterrement allant au bourg, passe devant ces pieux débris, les personnes qui suivent le corps déposent dans le grillage, à côté de la Vierge, ou dans les fissures du bois faites par le temps, une petite croix de bois, longue comme la main, et préparée d'avance. Ces croix indiquent le nombre de cercueils qui sont passés en ces lieux depuis le premier janvier, car on a soin de les enlever tous les ans. Dans certains carrefours où les croix ont disparu, on place les petites croix dans le creux d'un vieux chêne, ou on les enfonce sur le haut d'un talus le plus rapproché de l'endroit où était le calvaire "<sup>46</sup>.

---

croix de chemin pour se reposer. On avait même prévu, à cette fin, de planter quatre piquets devant la croix pour y déposer le cercueil. " . Montmagny, 1994.

<sup>41</sup> Voir note 13 ci-dessus.

<sup>42</sup> *Nouvelle Revue de Bretagne* N°2 avril 1947.

<sup>43</sup> Abbé J. Mével, *Notice sur la paroisse de Trémaouezan*.

<sup>44</sup> Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, p. 756bis.

<sup>45</sup> Bouet et Perrin, *Breiz Izel* p. 482 Tchou, 1970.

<sup>46</sup> Adolphe Orain, *Folklore de l'Ille-et-Vilaine*, tome 2 page 298. Maisonneuve et Larose. 1968 (rééd)

On prétendait "que lorsque l'on passait avec un mort auprès d'une croix dans un carrefour, ce même mort, était obligé, s'il avait des péchés à expier, d'y revenir faire sa pénitence"<sup>47</sup>.

Jean-Baptiste Thiers, dans son *Traité des superstitions* donne une explication à ces dépôts de croissettes : "Ceux-là tombent encore dans la superstition (...) qui, quand quelqu'un est mort chez eux, mettent des croix dans les carrefours, afin que le mort retrouve le chemin de son logis quand il y voudra revenir, ou quand il ira au jugement dernier"<sup>48</sup>.

Selon un ancien de Maure-de-Bretagne, le dépôt de ces petites croix était une façon de faire savoir aux passants qu'un enterrement était passé par là récemment ; c'était donc une manière d'informer sur les événements du pays. L'état de fraîcheur de la croissette, ainsi que l'endroit où on la laissait, permettait de déduire qu'une personne était décédée il y a peu de temps et qu'elle était de tel ou tel secteur de la paroisse<sup>49</sup>.

Dieudonné Dergny, signale cette coutume dans les Pyrénées, la Beauce, le Bocage et le Marais, et surtout dans l'Artois, la Flandre, le Calaisis et le Boulonnais. A Aire-sur-la-Lys, les petites croix sont déposées au pied d'un vieux tilleul. Ailleurs, dans le chemin de Nibas à Saucourt, c'est au pied d'un vieil orme.<sup>50</sup>

On nous en signale également beaucoup en Berry. Elles étaient fabriquées par le charron ou le menuisier du village qui en faisait autant que de calvaires rencontrés par le convoi<sup>51</sup>.

Dans certaines localités, elles ont été bénies d'avance à l'église. Mais le plus souvent fabriquées par les parents, amis ou voisins et distribuées aux assistants avant le départ de la maison mortuaire. Entachées par la contagiosité de la mort, autrement dit, étant impures, elles sont laissées sur place. Personne n'y touche, dans certains carrefours, notamment en Picardie, on en voit de vrais monceaux.

En Irlande, une fois le cercueil achevé, on fait avec le bois qui reste, de petites croix de 0,60cm de haut et de 0,27 cm de large. Ces croix sont peintes en vert, bleu, rouge et jaune. Elles sont éfilées à la base. L'une d'entre elles, qui doit être plantée sur la tombe, est mise sur le cercueil. Les autres sont portées derrière par ceux qui mènent le deuil. Au carrefour le plus proche du cimetière, il y a un arbre, frêne ou aubépine : le cortège s'arrête et les porteurs de croix montent dans l'arbre et fixent leurs croix dans les branches.

Cette coutume a été constatée à Killmore (aujourd'hui nommé Grange) dans le Wexford sud où un de nos amis a bien voulu en prendre une photo. Il en reste des traces aussi à Bannow (comté Wexford) et à Cong (comté Mayo)<sup>52</sup>. On sait que l'aubépine est considérée par les Irlandais comme un arbre sacré. C'est le refuge des *fairies* et malheur à celui qui s'aviserait de couper cet arbuste<sup>53</sup>. L'aubépine avait également servi à constituer la couronne du Christ sur la croix. Ainsi retrouve-t-on donc dans le geste qui consiste à déposer une croix près de l'aubépine, deux symboles de la Passion de Jésus-Christ. Aux fontaines sacrées en Irlande, on continue encore aujourd'hui à suspendre toutes sortes de choses, d'objets personnels, aux branches des arbres qui entourent ces points d'eau.

Faut-il rapprocher cette tradition du dépôt de croissettes, de l'usage très ancien de jeter une pierre sur les tombeaux placés le long des chemins. Il fut mentionné au siècle dernier<sup>54</sup> par l'archiviste du Finistère, René-François Le Men : "En parcourant en 1868, les Montagnes d'Aré, à la recherche des monuments antiques, je remarquai plantée sur le bord d'un petit chemin, en la commune d'Hanvec (Finistère), une croix de bois qui, d'après l'inscription qu'elle portait, n'y avait été placée que depuis quelques mois. Mais ce qui attira mon attention, fut un tas de pierres d'assez petites dimensions, qui entouraient le pied de la croix. Une vieille femme qui vint heureusement à passer dans ce lieu désert et que j'interrogeai sur l'origine de cette croix, m'apprit qu'elle

<sup>47</sup> Revue des Traditions populaires, 1900, François Marquer, p. 298. Près d'un calvaire, à Pédernec, on voyait ainsi toutes les nuits un certain *beleg* (prêtre) Guégan (enquête personnelle)

<sup>48</sup> Jean-Baptiste Thiers, dans son *Traité des superstitions* donne une explication à cette pratique : (édition de 1741, 1<sup>er</sup> ed 1679) Paris : T1, p. 271 (signalé par gaël Milin)

<sup>49</sup> Renseignements fournis par Vincent Morel (La Bouèze)

<sup>50</sup> Dieudonné Dergny, *Usages, coutumes et croyances*, Le Portulan, p. 134.

<sup>51</sup> Daniel Bernard, *Paysans du Berry*, Horvath 1982. p. 38

<sup>52</sup> J.H., *Ancient funeral customs in Killmore parish*.

<sup>53</sup> Voir : Daniel Giraudon : *Belteine, les traditions du premier mai en Irlande* ; in Ar Men, n°84, avril 1997, pp. 26-35.

<sup>54</sup> cf *Association bretonne Quimper 1873*

avait été érigée en souvenir d'un malheur qui était arrivé en cet endroit. Un fermier d'un village voisin y avait été écrasé par sa charrette. – Et le tas de pierres qui se trouve au pied de la croix, ajoutai-je, comment s'est-il formé ? – Ah ! me répondit la vieille femme, c'est que toutes les personnes qui passent par ici ont l'habitude de jeter une pierre au pied de la croix. C'est drôle, n'est-ce pas, Monsieur ? " .

Le Men cite cette anecdote pour illustrer son propos sur le tombeau du roi Marc'h, sur lequel chacun jetait également une pierre en passant. Selon la légende, l'âme du défunt remplit le tas de pierres ; et c'est seulement lorsque le tas de pierres sera assez élevé pour que de son sommet Elle (cette âme) puisse voir le clocher de Notre-Dame, qu'elle sera délivrée<sup>55</sup>.

Au pays Basque, "à moins de deux kilomètres de Foncebadon se dresse la **Cruz de Ferro**, l'un des hauts lieux du chemin de Saint-Jacques. la croix de fer est fixée dans un mât de bois, lui même planté sur un pierrier plus que millénaire, puisque déjà connu des Romains. La tradition jacobite veut que chaque pèlerin passant ici, jette sur le *cairn* <sup>56</sup>une pierre emportée de chez lui, censée représenter le poids de ses péchés. En réalité, le rite, beaucoup plus ancien, concernerait les *seagdores*, moissonneurs ou plus exactement faucheurs galiciens qui, partant se louer en Castille, jetaient en signe d'abandon, terre et pierre, symboles de leur pays, sur ce tumulus.

Peut-être faut-il chercher encore plus loin encore la signification de ce rituel, dont la mémoire de l'humanité a perdu depuis longtemps le sens profond. ...Des millions de pierres de toutes sortes composent aujourd'hui ce tumulus que chacun gravit pour toucher le mât de la croix en tentant d'apercevoir les monts de Gallice<sup>57</sup>. "

### Les ponts

Toujours sur le parcours qui menait les cortèges funèbres, à l'église, le passage sur les ponts était diversement interprété. Selon Le Braz : Il ne faut pas laisser passer deux fois le cercueil d'un mort sur un pont, sinon le pont croulera<sup>58</sup>. C'est ainsi qu'à Chateaulin, où l'église est située sur la rive droite du canal et le cimetière sur la rive gauche, quand quelq'un meurt sur cette rive gauche, plutôt que de lui faire franchir deux fois le pont, on célèbre le service d'enterrement, non dans l'église paroissiale, mais dans la chapelle votive qui lui fait face sur l'autre berge et qui est connue sous le vocable de *vieux bourg*.

Lorsqu'un convoi funèbre est sur le point de franchir un pont, les prêtres s'interrompent de chanter jusqu'à ce qu'on l'ait traversé<sup>59</sup>.

Certains, comme Jobbe-Duval, pensaient, au contraire, que le passage sur un pont était une bonne chose. Quitte à faire de longs détours, en passant par dessus un cours d'eau, on établissait, une barrière entre la maison mortuaire et le cimetière. On prétend en effet que les revenants ne pouvaient franchir les rivières<sup>60</sup>. On empêcherait ainsi de voir le mort revenir hanter le domicile qu'il avait occupé de son vivant. Il est vrai que certains spectres pouvaient être malveillants. <sup>61</sup>

Autre détail original concernant le trajet : A Guernesey, l'arrivée au cimetière devait se faire dans le sens de la descente, quitte à effectuer un plus long trajet pour d'abord gravir une côte. Commencer par descendre aurait porté la poisse à la famille : "In Guernsey, it was also important that the coffin be carried uphill before being carried downhill. A man living in mount Durand died in 1896. In his lifetime he was a worshipper at Holy Trinity Church and the funeral was to be conducted in that church. The shortest way there was down the hill ; But the relatives objected very strongly, saying that they could not have anything so unlucky as to start the procession

<sup>55</sup> Je remercie Gaël Milin de m'avoir signalé cette tradition. cf Gaël Milin, *De la dormition des héros au purgatoire chrétien : la légende bretonne du tombeau du roi Marc'h*, Mélanges offerts à Louis Guillou, Bretagne et Romantisme, UBO, CRBC.

<sup>56</sup> Ce jet de pierres sur les *cairns* est encore aujourd'hui très courant en Irlande.

<sup>57</sup> J.C. Bourlès, *Le grand chemin de Compostelle*.

<sup>58</sup> Anatole Le Braz, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*.

<sup>59</sup> Anatole Le Braz, *Légende de la mort chez les bretons armoricains*, tome 1 page 273 :

<sup>60</sup> voir aussi Jeremiah Curtin, *Irish fairy tales* Barne and Noble books, New York, 1993. "No ghost can follow a person through water" page 194,

<sup>61</sup> C'est pourquoi les Trégorrois disent qu'ils enterrent les belles-mères sur le ventre. (Plaisanterie trégorroise recueillie à Ploubezre). Plus sérieusement, voir les traditions relatives à la peste dont la progression est arrêtée par un cours d'eau.



downhill. In deference to their wishes the cortege went up the hill round by Queen's road, although it was much longer journey.

### Hent an Ankou

Sans tout à fait quitter le jour, il convient maintenant de parler de la nuit et des intersignes sur les chemins de la mort : La nuit, écrit Anatole Le Braz, lorsqu'un vivant se hasarde dans le chemin de la mort, il n'avance qu'à grand peine ; d'invisibles obstacles entravent sa marche ; il semble qu'il ait à fendre les rangs serrés d'une foule. Un vieux recteur de l'ancien temps, le père Dollo, avait une grande réputation de docteur ès choses occultes et savait où se trouvaient les âmes des tous ceux qu'il avait enterrés, sauf deux ; or, s'il lui arrivait de voir quelque piéton battre ou, par exemple étêter à coups de canne, les ajoncs qui bordent nos chemins de leur double haie, il ne manquait jamais de s'écrier : Ne faites pas cela : vous ne savez pas combien d'âmes accomplissent leur purgatoire !

Une informatrice de Locarn me disait que les anciens prétendaient que sur chaque épine des buissons d'ajoncs, il y avait neuf âmes *An ene n'eo ket brasoc'h 'wit krostenn ur spillhenn*, l'âme n'est pas plus grande qu'une tête d'épingle. Le rapprochement est ici évident avec le buisson d'aubépine en Irlande, refuge des fairies<sup>62</sup>.

Il va sans dire que, la nuit, c'est aussi par ces chemins réservés aux trépassés que se manifestent de préférence les "intersignes" annonciateurs de la mort. Ils sont tout d'abord fréquentés par le char de la Mort, **karr an Ankou** ou **karrig An Ankou** ou encore la brouette de la Mort, **karrigell an Ankou**.

### Karr an Ankou

L'Ankou n'a pas suivi l'exemple des hommes qui ont progressivement délaissé ces vieux chemins comme le rapporte à Jakez Hélias un ancien du pays : "Il m'a montré aussi quelque part entre Kerveillant et Plozevet, un bout de vieux chemin très profond qui se creuse soudain au bas d'une lande et se perd sans raison cinquante pas plus loin. Le chemin est complètement envahi d'herbe. Il y pousse même des arbres en plein milieu. Il paraît pourtant qu'à chaque mort qui se produit, on pourrait déceler sans peine les traces fraîches d'une charrette lourdement chargée. Mais qui oserait les voir serait de la prochaine charrette"<sup>63</sup>. A Ploumilliau, sur la ferme de *Koz Douar*, on voyait la trace des roues du **Karr an Ankou**, creusées dans le rocher qui affleurait la terre<sup>64</sup>.

La charrette se manifestait essentiellement par le grincement de ses roues comme nous le rappelle notre ami Yves de Louargat : "Un nozhvezh oa Fransoa Gwilhou, menajer deus tu all ar barrouz, oa o tont deus ar vilin, milin **Gerias**, bet o valañ un tamm ed, a oa ur sac'had bleud gantañ war e choug ha pa oa arri barzh ar Varzilig, **tostaat deus an Hogene** a oa tremenet **ur c'harr a rae wik-wak, wik-wak**, ha eñ o vont diouzhtu war e lerc'h da daol e sac'had bleud en ennañ. Tremenet oa, chomet e sac'had bleud war an hent, adkomañset neva goude ahe, tre div pe deir gwech ha ma zintin oa barzh an Hogene 'wit un marv peogwir oa un kar oa marv a oa deut da veilh ha hi deva klevet ur c'harr tremen ivez, **wik-wak, wik-wak**, a deva soñjet oa **karr an Ankou** oa"<sup>65</sup>.

(Une nuit, François Guillou, cultivateur de l'autre côté de la paroisse revenait du moulin de Gerias où il était allé moudre un peu de blé. Il portait sur l'épaule un sac de farine et arrivé au Varzilig, près de la colline de Hogene, une charrette était passée qui faisait *wik-wak* et il l'avait suivie pour poser son sac dedans. Le sac était passé à travers. Il avait essayé de nouveau à deux ou trois reprises, même résultat, et ma tante était dans le secteur de la colline de Hogéné. Elle veillait un membre de sa famille qui venait de mourir et elle aussi avait entendu une charrette passer, *wik-wak, wik-wak*. Elle avait pensé que c'était la chariot de la Mort. )

<sup>62</sup> Voir mon article sur mois de mai en Irlande. Ar men op. cit.

<sup>63</sup> Jakez Hélias, *Cheval d'orgueil* page 150. Paris, 1976.

<sup>64</sup> Eugène Péru, enquête personnelle 1970.

<sup>65</sup> Enquête personnelle; Louargat.

Le **karr an Ankou** se fait plus entendre qu'il ne se fait voir. C'est le grincement d'un essieu mal graissé. C'est le bruit d'un chargement de pierre que l'on déverse ou de planches que l'on décharge. C'est aussi un bruit très fort de respiration : "Ah bien ! Si tu avais entendu le bruit que faisait la respiration des chevaux en montant la côte !...On eut dit des soufflets de forge...A un moment, ils ont longtemps piétiné sur place, comme s'ils ne pouvaient plus avancer. Les coups de leurs sabots faisaient trembler le sol et retentissaient au loin...Puis subitement tout s'est tu "<sup>66</sup>.

A ce récit d'Anatole Le Braz, nous ajoutons une pièce de notre collection : "Non loin du canal de Nantes à Brest, sur la commune de Carhaix, à côté du pont de Gwariva, descendait un chemin de la colline où on allait couper de l'ajonc et de la bruyère. J'avais 10-11 ans à l'époque. C'était en été en soirée. Je descendais le sentier quand j'entendis venir d'en haut comme un halètement. Intrigué, je m'écartais pour laisser passer je ne sais quoi<sup>67</sup>. Le bruit devint de plus en plus fort et passa devant moi, le long de la saignée creusée par les sabots des chevaux dans le milieu de la voie charretière. Je l'entendis s'éloigner puis disparaître complètement. J'avais été troublé pendant un moment mais ensuite j'avais oublié et surtout, je n'en avais pas parlé à mes parents car je craignais qu'on ne me laisse plus aller courir dans la colline ou sortir le soir. J'avais surtout peur qu'il s'arrête devant moi. J'aurais paniqué. Cette chose curieuse se produisit cinq ou six fois. Un jour même, j'étais en compagnie de M. Guyon et lui alors, il avait paniqué. Il m'avait fait rentrer les bêtes en vitesse disant qu'il expliquerait à mon père. Il avait eu très peur. Je n'en ai jamais plus entendu parler. Quand j'avais vu la façon dont Guyon avait pris ça, je ne voulais pas effrayer mes parents. C'était quelque chose que je ne pouvais pas définir. Je n'avais pas cherché plus loin<sup>68</sup>.

Le dénommé Guyon n'était sans doute pas sans ignorer cette croyance rapportée par une informatrice de Sébillot : "Ne raconte à personne ce que tu as vu, car la mort te prendrait"<sup>69</sup>.

**Il ne faut pas boucher les chemins de la mort**

Le chemin de la mort traverse parfois des villages et des hameaux, il serpente entre les habitations, le long de ruelles parfois très étroites. Les anciens savent qu'il n'est pas bon d'entraver ce passage<sup>70</sup>. En 1975, Ifig P.<sup>71</sup> était venu s'installer au village de Ponclet Izelañ en Commana. Il avait garé sa voiture dans le chemin communal qui passait devant chez lui, au plus près de sa porte. La venelle qui continuait ensuite entre les bâtiments permettait à peine à une brouette de passer. Cependant, une fois dépassé le groupe de maisons, le chemin reprenait sa largeur normale. Son voisin vint le trouver pour lui demander s'il avait l'intention de laisser là son véhicule. Ifig lui expliqua que pour des raisons de commodité...le voisin insista, soulignant que, de la construction en ruines qui bordait le passage, des pierres pouvaient se détacher et tomber sur la voiture, les oiseaux qui se perchaient autour pouvaient salir la voiture...On en resta là. Quelques jours après, le voisin revint à la charge, avec encore plus d'insistance, cherchant de nouvelles raisons pour faire déplacer la voiture. Cette fois-là, il fut question, de déranger, un quelconque passant, pendant la nuit, mais sans jamais nommer qui que ce soit. Ifig finit par changer de place à son auto et le voisin cessa de l'ennuyer. C'est après avoir lu l'ouvrage d'Anatole Le Braz, *la légende le*

<sup>66</sup> Anatole Le Braz, *La légende de la mort*.op. cit.

<sup>67</sup> Quand les morts se promènent la nuit et qu'on se trouve sur leur passage, ils vous jettent de côté. Y. Le Diberder, *Pour servir à l'étude de la légende de la mort*, Annales de Bretagne, 1911-12 pp. 432-3.

<sup>68</sup> Enquête personnelle, Plouisy-Maël-Carhaix. "Ha ffidamdoue, an deiz-se bopred oan okupet o c'hoari, evel-just, a-greiz-tout, me gleve a-bell, memestra 'vel un c'halompat ahe, ha berr alan gantañ, arri skuizh c'halompat, m'oa klevet anezhañ o tont. Nondediou, met para zo arri ahe, klevet awalc'h a raen arriout met ne welen mann ebet, na welen sort, ha fidambie, me gleve 'nehañ o tostaat din ha war an hent karr, fidamdoue m'a chachet ma dreid ganin un tamm diwar an hent-karr ha oan deut marteze daou pe dri metr war ar park ha me gleve 'nehañ 'tremen. Fidambie, me oa istonet 'vat ha kaer m'a sellet, gleven 'nehañ, seul vui ma tostae din kleven e vouezh kreskiñ, ha pa oa tremenet m'oa ket met an doan, kêt aon (..) aretfe fas din, neuhen, gav din, me m'oa komañset da c'halompat, met nann, eñ noa derc'het da vont derc'het da vont, me m'oa ket graet van ebet deus sort, ha n'a derc'het da vont gant an hent karr ha m'oa klevet 'nañ komañset diminuiñ, pe oa arri pell awalc'h moarvat, gleven mann ebet ken..."

<sup>69</sup> Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de Haute-Bretagne*, tome 1 p. 224. 1882.

<sup>70</sup> En Irlande, on prenait bien soin de ne pas construire une étable sur un site qui aurait généré le passage des fairies. Kevin Danaher, *Folk tales of the Irish, Cork, The fairy path*, 1967 (1992)pp54 et suiv.

<sup>71</sup> je remercie Jean-Pierre Gestin de m'avoir donné le nom de cet informateur.

*mort*, qu'Ifig finit par comprendre que son véhicule était sur le passage de l'Ankou et ne le gara plus jamais dans ce chemin<sup>72</sup>.

Anatole Le Braz parle d'un homme qui négligea de prendre cette précaution : " Un cultivateur d'Argol étant allé, le soir, porter du fumier à l'un de ses champs que traversait une voie funèbre, laissa la charrette dételée à l'entrée de la brèche, en se disant qu'il la déchargerait le lendemain. Il rentra chez lui, soupa et se mit au lit. Il dormait déjà, depuis quelques temps, lorsqu'il se sentit rudement secoué par une main trop dure pour être celle de sa femme. – Quoi ? Quest-ce qu'il y a ? demanda-t-il réveillé en sursaut. Il se pencha entre les volets du lit-clos et ne vit personne. Mais une voix, qui n'était pas celle d'un vivant, lui dit d'un ton de menace : - Lève-toi et va tout de suite dégager le "chemin du corps" **hent ar c'horf marv**, sinon le premier travail que fera ta charrette sera de te porter en terre? Il ne se le fit pas dire deux fois<sup>73</sup>".

"Fermer le chemin de la mort, dit une autre femme à son mari ! Mais nous n'aurions plus dans cette maison une seule nuit de repos ! Les morts, que tu aurais empêchés de passer par une route qui leur est consacrée, viendraient nous arracher de nos lits, nous rouler à terre et faire mille avanies !...Garde toi de commettre une semblable impiété !<sup>74</sup>"

Cadic confirme cela par un autre témoignage : " Bien fou serait celui qui songerait à gêner la marche de l'Ankou par les vieux sentiers, en dressant des barrières ou en semant des obstacles devant lui. "Il lui devrait autant d'années de sa vie que l'obstacle resterait de minutes en travers du chemin.<sup>75</sup>".

Voici enfin un autre récit que nous avons recueilli récemment à Louargat. Il évoque encore le passage de l'Ankou : " En 1944, au début de l'année, pa vezen ober he doaletenn da Monique, deus an noz war an oaled, a gleven treoù barzh penn 'ti. Da gentañ m'oa ket graet kalz a van a gleven : boudoudoum, boudoudoum. Ahe zo trouz, sell. Ha goude se oa tremenet neuze . Se veze war dro nav eur, deus noz, bep noz. Ha, benn ar fin, m'a lâret da re -mañ, d'am mamm ha da Arsène ha 'gredient ket ac'hanon. Noz war-lerc'h mamp selaouet adarre, war dro nav eur, klevet memes mod adarre. Hag eno oa tamm bern mein, soñje ganin veze unan bennak tiskrapañ ar bern mein met peogwir pa aen da welet an deiz war lerc'h veze ket touchet dezhañ ha benn ar fin oan aet, o m'a lâret neuze, ma, benn arc'hoazh me denno ar re-se kuit, ha, sur delc'hint ket d'ober trouz adarre, hag arriet ur plac'h da dremen, un amezegez, a deva goulet ganin : " Oc'h para out ahe ? " – "Tennañ 'vein-mañ kuit, kar me glev trouz amañ, bep noz". – "Diwall vezec'h lemmet er-maez eus da wele da lakaat 'nehe en o flas". Fidadmoue, me m'oa laketa ma vein en o flas 'at. Aon meze vezen tennet eus ma gwele da lakaat nezhe en o flas"<sup>76</sup>.

En 1944, au début de l'année, quand je faisais la toilette de Monique le soir, près de la cheminée, j'entendais des bruits au pignon de la maison. Tout d'abord, je n'avais pas fait grand cas, j'entendais boudoudoum, boudoudoum. . Tiens, il y a du bruit là. Et après le bruit avait disparu. Cela se passait vers neuf heures du soir, toutes les nuits. A la fin, j'en avais parlé à ma mère et à Arsène et ils ne me croyaient pas. La nuit suivante, nous avions encore écouté, vers neuf heures et entendu la même chose. Il y avait là, au pignon, un tas de pierres et je pensais que c'était quelqu'un qui cherchait à déplacer le tas de pierres mais quand j'allais voir le lendemain matin, personne n'y avait touché ; à la fin, j'étais allée et j'avais dit : bien, demain j'enlèverai les pierres et sûr qu'elles ne continueront pas à faire du bruit. Voilà qu'une femme passe, une voisine qui m'avait demandé : qu'est-ce que tu fais là ? – J'enlève les pierres car j'entends du bruit toutes les nuits. – Fais bien attention qu'on te sorte de ton lit pour les remettre en place, m'avait-elle répondu. Nom de nom, j'avais remis les pierres en place. J'avais eu peur qu'on me sorte de mon lit pour les remettre à leur place.

<sup>72</sup> Enquête personnelle du 24-1-2000. I. P en parla par la suite à son voisin qui lui répliqua "qu'il ne fallait pas croire à ces vieilles légendes, mais qu'enfin..."I. P ajoute : il est tout à fait vrai que je ne gare plus ma voiture à cet endroit et que le dallage que j'ai posé sur ce chemin est amovible, ceci à la demande espressive d'un autre voisin qui craignait que la surélévation effectuée "ne gêne un passage " !(lettre du 14-03-01)

<sup>73</sup> Anatole Le Braz, *La légende de la mort*, T1, p. 172.

<sup>74</sup> Anatole Le Braz, id. p. 172.

<sup>75</sup> François Cadic, *Nouveaux contes et légendes de Bretagne*, 1922, pp. 33-35. Cela ressemble fort étrangement à ce qu'écrivit Anatole Le Braz dans *la légende de la mort* : " Parce que vous aviez barré la route (avec un sécot de chêne), dit l'Ankou, vous m'avez fait perdre une heure : c'est une heure que chacun de vous me devra. Et si vous n'aviez pas obéi incontinent à mon injonction, vous m'auriez dû autant d'années de votre vie que l'arbre serait resté de minutes en travers de mon chemin".

<sup>76</sup> Enquête personnelle, Louargat, 26-6-00.

## L'oiseau de la mort

### Les Pies et les corbeaux

Certains animaux, croit-on, sentent la mort et préviennent, d'une manière ou d'une autre, lorsqu'un décès est imminent. De jour comme de nuit, certains oiseaux sont porteurs de mauvais présages. De jour, on pense en particulier aux pies et aux corbeaux. Partez vous en voyage, si vous rencontrez une pie seule, rebroussez chemin car il vous arriverait malheur<sup>77</sup>. Rencontrez-vous quatre pies vues ensemble sur une route : elles représentent **les quatre porteurs d'un cercueil**<sup>78</sup>. Voyez-vous une pie traverser la route devant vous, c'est également de mauvais augure :

#### **Pa groaz ar big war an hentchoù Prestig e tremen an ankou.**

Deuguignet rapporte à sa manière un autre exemple de ces superstitions : "Quand donc ces bons voyants voyaient les oiseaux (pies corbeaux) ramasser de la boue sur le chemin de la mort, ils disaient qu'ils étaient en train de nettoyer la route pour le premier mort qui passerait là. Naturellement cette prophétie ne pouvait manquer de s'accomplir tôt ou tard, alors surtout que sur ce chemin pouvait en passer habituellement plusieurs par jour"<sup>79</sup>.

Sauvé note aussi : " Quand vous voyez la pie ramasser sur un chemin des brins de paille ou de petits morceaux de bois pour les porter dans le champ voisin ou elle les enfouit, vous pouvez vous dire, en assurance, que sur ce même chemin un enterrement passera bientôt"<sup>80</sup>.

Albert Poulain parle encore de ces croyances : Le père de Louis Lepeintre, qui habitait la Diacrais, s'en revenait de Saint Just, quand il vit une pie qui allait et qui venait d'un bord à l'autre de la route. Le père dit à son fils : " Regarde donc, **elle balaye la route avec sa queue**, il va passer un enterrement avant deux jours"<sup>81</sup>.

Le peuple a traduit, par un mimologisme, le cri du corbeau qui accompagne le marcheur attardé sur les routes. Le présage est inquiétant car on interprète ainsi les paroles de l'oiseau : **marv, marv, marv !** mort, mort, mort"<sup>82</sup>.

La nuit, le cri de l'oiseau de la Mort, **an evn garmer, ar frizaer, lapous an Ankou, lapous ar marv**, résonne également le long de ces vieux chemins,"un cri aigu tellement que vous croyez qu'il n'y a rien sur votre dos" disent les uns, un bruit " à vous dissoudre les boyaux" ajoutent les autres.

On prétendait encore que l'effraie volait au-dessus du chemin où devait passer le corps d'un défunt, **veze laret lec'h veze ur c'horf marv da dremen, en em gave ar frizaer da dremen ivez, Aze baseo ur c'horf marv, veze lâret**.<sup>83</sup>

## Le chien qui hurle à la mort

On sait par ailleurs que les chiens sentent la mort (la Mort) venir. Ne dit-on pas qu'ils hurlent à la mort. C'est à Saint-Rivoal que nous sommes allés chercher ce premier témoignage :

<sup>77</sup>Ernest Le Barzhig, *Mur de Bretagne*, page 343 : 1976 3<sup>e</sup> édition.

<sup>78</sup> Renseignements fournis par Vincent Morel

<sup>79</sup> Jean-Marie Déguignet, *Mémoires d'un paysan Bas-Breton*, An here, 1998.

<sup>80</sup> Sauvé, *Traditions populaires de la Basse-Bretagne*, Revue Celtique VI, p. 496

<sup>81</sup> Albert Poulain, *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, 1997 p. 197

<sup>82</sup> Sur les mimologismes d'oiseaux, voir, Daniel Giraudon, *du coq à l'âne*, Ar men, 2000.

<sup>83</sup> "J'entendais les anciens parler de **lapous an Ankou**. L'effraie. Elle suivait un certain chemin et selon la direction qu'elle prenait, d'après son cri, on savait dans quel village il y allait avoir un mort. Cela arrivait par des nuits calmes. C'est cet oiseau qui transportait les mauvaises nouvelles". (enquête personnelle, Plouisy, 1999)

"J'ai entendu ma mère en parler car moi, je n'ai pas connu le chien, ça c'est sûr, c'était un chien de chasse que Pêr Broustal du village de Penn an gêr, avait, Pêr Gristel qu'on l'appelait (parce que son père s'appelait Christophe) et tous ses frères d'ailleurs, c'étaient toujours des Kristolig et il avait un chien, un chien de chasse, et toutes les fois qu'il y avait un mort, avant même le décès, le chien partait d'une maison où il devait y avoir un décès et il allait directement au cimetière en hurlant. J'ai entendu ma mère dire que , il y a longtemps qu'il aurait dû tuer ce chien là, parce que tout le monde avait peur quand on l'entendait partir parce qu'on savait qu'il devait y avoir un décès. Est-ce que c'est vrai ? C'était trop vrai. Il y avait toujours un décès quand il partait et un jour, il y a peut-être une vingtaine d'années, j'ai entendu deux dames du bourg, ceux du bourg savaient aussi puisqu'il arrivait au cimetière, alors on l'entendait hurler en arrivant au cimetière. Il était descendu du village de **Lann ar marou** par un petit sentier de traverse qui n'était plus du tout utilisé. Alors, les dames au cimetière disaient : Ah, cette fois il a dû se tromper, parce que pour venir du village en haut, **Lann ar marou**, il faut faire le tour par **Penn an gêr**. Et on l'entendait arriver en hurlant. Alors les gens disaient : Ah, cette fois-ci, il a dû se tromper parce qu'aucun corps ne passe par là. Eh bien, si, il y a un bébé qui est mort. On l'a mis dans un petit cercueil et on l'a porté à la main par ce petit chemin. Alors on a dit, le chien ne s'est pas trompé encore une fois. C'était un *riboul*. On passait par là pour aller au bourg autrefois. Ca coupait<sup>84</sup>.

Voici à présent un autre cas signalé à Loqueffret : <sup>85</sup>

Comme certaines personnes qui avaient le don de voir, certains chiens étaient ainsi reconnu pour annoncer les morts. "Mon grand-père avait un chien : Boulou qui **pouvait hurler à la mort**. Tout le monde savait qu'il le faisait. Un jour, il se mit à hurler à la mort en courant à travers champs, de Ty Krenn à Kervaden, puis rejoignit la grand route et remonta jusqu'au bourg de Loqueffret. Il hurla aussi devant la maison de M. M, et refit son manège. Comme il hurlait devant la maison, M. M lui dit :

- Ah, Boulou ! Cette fois-ci, tu te trompes, jamais aucun cercueil n'a passé par là.

Chez M. M, tout le monde était bien portant, de même que le fils qui faisait son service militaire à Brest dans la marine.

Voilà que quelques jours après, on ramena à M.M. le corps de son fils marin tué dans un accident.

Et plus encore : le temps avait été si mauvais, il avait tant plu, que pour aller au bourg de Loqueffret, avec le cercueil, on avait dû emprunter le chemin qu'avait pris le chien, à travers champs.

### Les cercueils et les lumières

Sur ces mêmes chemins, le rendez-vous avec la mort se traduisait par d'autres signes. Ils étaient parfois **barrés par des cercueils**. La mésaventure arrivait toujours au passant attardé, le cercueil est au travers du chemin. et bloque le passage. Le passant devait déplacer le cercueil mais, selon la croyance, il fallait absolument qu'il le **remette en place ensuite** :

" Mon oncle là, il revenait de la foire avec sa charrette et puis c'était tard le soir. Il voit un cercueil sur le milieu de la route. Il s'arrête, le met sur le côté. Il passe et le remet à s place où qu'il était avant. Au moment de partir, il entend une voix dans le cercueil qui dit : " Heureusement que tu m'as remis à la place où j'étais avant, parce que sinon ! ...Ben j'te dis que l'bourricot avait courru après s'en revenir<sup>86</sup>.

Il y a également les rencontres avec des **lumières, les cierges errants** :

Pour revenir chez nous, il y avait une grande côte à descendre, fallait bien faire attention parce qu'on serait tombé. Le grand père vit une grande lumière qui le suivait. Quand il arrêta, elle s'arrêta aussi. Quand il a été pour rentrer chez lui, elle est tombée à ses pieds, elle a tout éclairé la maison. Il avait dit : " Je vais mourir dans l'année". Ben, en effet, il était mort six mois après<sup>87</sup>.

Enfin, le chemin peut-être entravé par la présence d'**une âme**, ou d'un être surnaturel. Cette présence, invisible à l'homme, peut l'être pour les animaux. C'est la raison pour laquelle, boeufs ou chevaux s'arrêtent subitement sur le chemin :

<sup>84</sup> Je remercie Jean-Pierre Jestin de m'avoir signalé l'informateur qui relate cette croyance. M. F, née en 1923 à Saint-Rivoal. Enquête du 24-1-2000

<sup>85</sup> Je remercie Anne Henry qui m'a fourni ce témoignage et le suivant.

<sup>86</sup> Hervé Dréan, *Autour de la Roche Bernard*, Dastum 1985, p. 148. (Férel, septembre 1982)

<sup>87</sup> Hervé Dréan, id. p. 149.

L'âme qui portait un cerceuil sur son dos et qui avait arrêté Maugis, le cheval de Marie-Job Kerguénoù, lui dit : " Vos yeux ne peuvent les voir mais les naseaux de votre cheval l'ont flairé. Les animaux en savent toujours plus long que les hommes"<sup>88</sup>.

Il y a eu des soirs où, après le travail des champs ou des moissons, les ouvriers et leur charrettes à boeufs rentraient au village de la Tresnelais en Saint-Just" pour prendre la dernière soupe. Or, c'est en quittant le village de la Frogerais, une centaine de mètres après, qu'il arrivait que les boeufs attelés refusaient d'avancer davantage. Ils étaient à ce moment-là devant le pont franchissant le ruisseau, face à une butte énorme exposée au couchant. Alors la mère disait : " Faut les laisser passer !", ou ne disait rien, comme tous ceux qui revenaient avec eux, et tout le monde revenait par le village de Bosné allongeant la route d'un bon kilomètre aux jambes fatiguées. Car on savait que les boeufs, mieux que les gens, sentent visibles et invisibles, et qu'il s'agissait là, d'une procession d'âmes<sup>89</sup>.

### Les enterrements de nuit

Plusieurs personnes prétendent avoir rencontré en effet des enterrements le long de ces chemins la nuit. " Y'en avaient qui voyaient des enterrements. Fallait vous retirer si vous étiez dans la "vei" (voie), ou bien vous étiez culbutés par dessus le talus, fallait pas leur parler, aux personnes de l'enterrement, fallait les laisser"<sup>90</sup>.

Cela se manifestait de plusieurs façons, y'avait beaucoup qui voyint, d'autres qui voyint pas, vous vous auriez vu, ben moi j'aurais été avec vous, j'aurais rien vu : ça dépend des gens ...Mais j'ai toujours entendu ma mère dire qu'elle avait connu un jeune homme au Quistelli (village de Marzan), un valet de ferme, il voyait tous les enterrements qu'allaient se passer et il connaissait tous les gens qui allaient à l'enterrement. Y'avait un homme qu'était mort à Kerniskop, il avait dit comme ça : " De toute façon, ce sera toujours la femme de Kerniskop qui sera la dernière à aller à l'enterrement. " Certainement il a dit ça, je partirai la première, je ne serais certainement pas la dernière.." Non, mais elle avait été jusqu'à Mique, puis elle avait oublié son "capot" (dans le temps, ils sortent o des capots noirs" ; elle avait oublié son capot, bien obligée de revenir le chercher. Ben, elle était la dernière allée. Il les connaissait tous, il les aurait tous nommés.

.....Lucie Le Bras, je l'ai bien connue. Elle s'est trouvée sur le passage d'un enterrement comme ça, mais elle l'avait pas vu. Elle entendait bien le bruit puis, sa voisine lui a dit comme ça : Oh, là, là ! qu'est-ce qu'on entend là ? . " Oh, oui, dit-elle, il va falloir nous ranger."Mais elle n'a pas eu le temps. L'autre s'est rangée plus loin mais elle s'était trouvée trop près, elle a été jetée par dessus le talus. Elle s'était retrouvée dans un chemin creux, y'en a plus mesé (maintenant) beaucoup comme ça. Si l'enterrement venait, y'avait intérêt à se garer parce qu'ils tint projtés plus loin. Lucie Le Bras, elle s'appelait, oh, j'lai ben connue...J'la vois cor, la pauvre Lucie, mais elle tait toute éoinpée, ses jambes tint restées toutes courbées, toutes éreintées<sup>91</sup>.

<sup>88</sup> Anatole Le Braz, *La légende de la mort*, p. 116, T2. Paris, 1912

<sup>89</sup> Albert Poulain, *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, 1997. (Mme Doucet, la Tresnelais, Saint Just, 1980)

<sup>90</sup> Hervé Dréan, *Autour de la Roche-Bernard*, Dastum 1985, p. 147. (Marzan L.M. 1978). Voir aussi en Irlande : Le chemin funéraire, Kevin Danaher, *Folk tales of the Irish*, Cork, 1967 (1992) pp54 et suiv : "Je me souviens qu'une nuit, je revenais de jouer aux cartes vers minuit à une bonne distance de chez moi. J'avais pris un raccourci en passant par dessus la colline. La première chose que j'entendis c'était le bruit de pas qui se dirigeaient vers moi, comme des gens qui m'auraient suivi dans le marais. et je m'arrêtais pour voir si quelqu'un allait me tenir compagnie pour rentrer à la maison. Ensuite, je vis quatre hommes portant un cercueil sur leurs épaules et bien sûr je pensais que c'était quelqu'un qui était mort et je ne le savais point et j'allais demander qui cela pouvait être car j'étais sûr que ces hommes venaient de chez le menuisier pour être prêt pour l'enterrement. Mais je ne connaissais aucun de ces hommes et quand je leur souhaitais bonne nuit, ils ne répondirent pas mais passèrent devant moi sans faire attention à moi. Je n'étais vraiment pas à l'aise et je prenais le chemin de la maison le plus vite possible et ma grand-mère me dit qu'il y avait un vieux chemin des morts qui menait à Templeglantine. Mais à partir de ce jour, je ne peux vous dire si les hommes que je vis étaient de ce monde ou de l'autre, car lorsque je fis mon enquête dans le secteur, personne n'avait été enterré à Templeglantine".

Voir aussi : William Carleton, 1846, *Lanty's new house*, comté Tyrone, Irish folktales. Penguin books p. 161. , London 1985.

<sup>91</sup> Hervé Dréan, id. p. 147-8 (janvier 79)

De telles visions annonçaient une mort prochaine :

A Brennilis, Il y avait une voisine, à Kervern, originaire de Plonévez où habitait encore sa mère. Un jour, elle "vit" venir un enterrement sur la route qui se dirigeait vers Brennilis, aussitôt, elle vient m'en parler :

- Ce n'est pas possible, lui dis-je. Tous les gens de la commune sont enterrés à Loqueffret.

- Pourtant, c'est ce que j'ai vu.

Quelques jours après, une dame qui habitait, elle, dans un village voisin, vint nous dire qu'elle avait vu la charrette de l'Ankou arrêtée au milieu du terrain vague.

- Quelqu'un va sûrement mourir.

Un mois plus tard, la mère de la voisine était enterrée à Brennilis.

La vision d'un enterrement pouvait aussi être précédée du cri de l'oiseau de la mort :

C'était en septembre 1934. On battait le blé noir à Ti Bras. Il y avait parmi nous un vieux du Neslac'h. Il s'arrêta de battre et dit :

- Ah, *gast*, hier en rentrant au Leslac'h, j'ai entendu l'oiseau de la mort.

- Oui, oui, tu étais saoul Pierre, tu t'es trompé. C'est toi qu'il venait chercher sûrement. (dit un voisin de M.

Tout le monde riait de lui, quand la vieille Marie, la mère de Job a dit :

- moi, je n'étais pas saoule hier. Sur la route de Ti Bras à Plonevez, au niveau de Kras Nan Vras, j'ai vu arriver **un cercueil sur un char-à-bancs tiré par une jument blanche** ; et **j'ai vu passer le cercueil sur le "catafalque"** (en fait, il s'agit d'une charrette à l'usage des enterrements où était posé le cercueil à l'église). il y aura un mort bientôt, et sûrement quelqu'un de bien, parce qu'il y avait **la croix en or** des enterrements de première classe.

Huit jours après, M. X fut tué dans un accident de bicyclette. Il habitait au Leslac'h, près de chez M. et c'était un des premiers à se moquer du vieux quand il parlait de l'oiseau de la mort.

C'est la jument blanche de mon grand-père de Ti Bras qui fut demandée. La charrette des morts n'allait en général pas plus loin que l'entrée du cimetière. Mais le prêtre étant absent, le remplaçant est venu avec elle jusqu'à Kras nan Vras, et c'est là que le cercueil a été déposé du char-à-bancs sur la charrette.

M. avait vu ça, mais elle ne reconnaissait pas les gens, ou bien si elle le faisait, elle ne l'a pas dit.

Ce n'est pas la première fois qu'elle "voyait" des enterrements à l'avance. Elle n'était pas la seule. J'ai connu un vieux de Ti Bras qui "voyait" très souvent.

Une fois, il descendait du bourg en plein jour avec Tonton Pierre et un autre voisin. Avant de tourner à Ti Bras, il y a un champ. Eh bien, juste au niveau du champ, le vieux a dit :

- Rentrons dans le champ, on va rentrer à la maison par là.

- Mais pourquoi, Jean-Louis ?

- Si, si, venez par ici. Je vous dirai pourquoi, après.

alors qu'ils étaient arrivés au milieu du champ, il expliqua :

- Il y a un enterrement qui passe sur la route. Il y a quatre personnes derrière le cercueil. Il donna ainsi plusieurs détails.

Deux jours après, un gendarme de la Feuillée fut tué à Chateauneuf. le convoi emprunta réellement cette route ; les circonstances étaient telles que le vieux les avait décrites.

Et c'est justement par ces chemins creux, où l'intersigne s'est manifesté, où l'on a vu l'enterrement, c'est par là que passera le prochain cortège funèbre. Yeun ar Gow raconte comment celui qui avait vu passer un enterrement de nuit était tombé malade. Un de ses vieilles tantes qui habitait de l'autre côté de la commune était venu le voir. Elle avait du mal à marcher et avait fait tellement d'effort qu'en arrivant chez lui, elle était morte d'une crise cardiaque. Comme elle n'avait pas d'autre famille, on la garda sur place, on lui fit une chapelle blanche. Et Yeun ar Gow termine son récit : "Ha setu penaos e teuas da wir ar sinadoù am boa gwelet er Garront Zuik, rak dre eno ha n'eo ket dre un hent all, evel ma vije bet m'he dije kavet Frañseza Stervinoù he marv er gêr, e oa kaset he c'horf d'an douar benniget", et voilà comment se réalisa la vision d'enterrement que j'avais eue dans le chemin, Garront zuik, car c'est par là, et non par un autre chemin, comme cela aurait été le cas si elle était morte chez elle, qu'on conduisit le corps en terre sacrée<sup>92</sup>.

Nous pourrions cheminer ainsi longtemps sur les traces de l'Ankou. Mais il est temps de mettre un terme à ce périple qui risquerait de nous entraîner trop loin...- *N'ouzer nag a eur nag an amzer !*

<sup>92</sup> Yeun ar Gow, *Interamant ar garront zuik*, Brud, Niv. 1, 1957, adembannet gant Al Liamm e 1998

Daniel Giraudon  
Centre de Recherche bretonne et celtique

Remerciements : Jean-Pierre Gestin, Fañch Postic, Gaël Milin, Jean Le Crann, Bernard Tanguy, Louis Elégouet, Jacques Dervilly, Rosaleen Murphy, Vincent Morel, Anne Henry, Dr Le Moullec.